

L'image du roi dans les chansons de geste du premier cycle de la croisade

On s'intéressera ici aux épopées à prétention historique qui s'efforcent de retracer, jusqu'à la veille de la perte de la Ville Sainte, à la suite du désastre d'Hattin, en 1187, les hauts faits des chefs successifs du Royaume franc de Jérusalem. Ces textes ont été composés à des dates assez différentes, entre la première moitié du XII^e siècle (après 1131 pour la *Chanson de Jérusalem*¹) et la fin du XIII^e siècle ou le début du XIV^e siècle, pour les *Continuations de Jérusalem*². Ils ne procèdent pas du même esprit : le premier poème se consacre à l'acte fondateur de la réintégration dans l'univers chrétien de la ville à jamais sanctifiée par la présence du Christ, sa Passion et sa Résurrection, les autres s'attachent à montrer la geste, reconstruite à partir de quelques éléments historiques, des rois de Jérusalem jusqu'à la fin du XII^e siècle.

On notera que les deux continuations s'arrêtent avant la catastrophe de 1187 : la continuation brève (c, mss. Paris, BN 12569 et Arsenal 3139) laisse le texte en suspens au moment où Saladin, après avoir conclu une trêve avec Baudouin le Lépreux, s'apprête à combattre Tyorin et les Arabes (6775-76), la continuation longue (C, Londres, British Library Add. 36615 et Turin L-III-25)

1 — Éditée par Nigel R. Thorp, Tuscaloosa, Alabama, 1992 (*The Old French Crusade Cycle*, VI).

2 — Editées par P. Grillo, *The Jerusalem Continuations*, The Old French Crusade Cycle, vol. VII (part I et II, 1984 et 1987), vol. VIII, *The London-Turin Version*, 1994. Nous avons souvent recouru, pour notre travail, aux nombreux travaux que P. Grillo a consacré aux épopées du premier cycle de la croisade et notamment aux *Continuations de Jérusalem*, voir la bibliographie qui figure à la p. 41 de l'édition de la Version Londres-Turin.

s'arrête après avoir annoncé comme définitive – ce qui est contraire à l'histoire – la victoire de Baudouin le Lépreux sur Saladin.

A partir de ces différents types de texte, de longueur inégale – *Jérusalem* compte 9891 vv., la continuation courte en ajoute 8223 et la continuation longue 27388 –, nous essaierons de vérifier si l'installation à Jérusalem d'une lignée de rois chrétiens a modifié l'image du roi que nous propose habituellement l'épopée. Nous verrons qu'il y a bien nouveauté pour Godefroi, le héros qui, après la prise de la ville en 1099, accède le premier à la dignité royale, et que cette image restaurée tend à s'atténuer progressivement, sans perdre tous ses éléments caractéristiques.

Dans le texte de fondation, la *Chanson de Jérusalem*, le roi apparaît comme un personnage pourvu d'une double originalité : il est choisi par Dieu, non par ses pairs, et n'est pas davantage auto-proclamé. Il représente donc une sorte d'idéal de l'élection divine : loin de revendiquer un pouvoir personnel, il se donne pour mission essentielle, avant même la protection de son peuple, la défense du *saint des saints*, c'est-à-dire du Saint Sépulcre, trace de la venue de Dieu sur la terre.

On sait qu'après la prise de Jérusalem, le vendredi 15 juillet 1099, le choix d'un roi ne fut pas simple. Il fallait d'abord résoudre la question du statut de la Terre Sainte, dont la cité mère venait d'être conquise, et choisir entre la formule d'un état ecclésiastique, puisque la croisade avait été l'œuvre personnelle du pape Urbain II³, ou d'un état laïque. La disparition du légat Adhémar de Monteil, le caractère irréaliste d'un état situé en terre ennemie et dépourvu de défenseurs, enfin le discrédit d'Arnoul, évêque de Marturano, et d'Arnoul de Zoques, chapelain de Robert de Normandie, firent échouer ce projet. Restait donc à désigner l'un des princes de la croisade, dont deux faisaient seuls figures de candidats, Raymond de Toulouse et Godefroi de Bouillon.

Le premier avait joué un rôle important dans la marche vers Jérusalem, puisque c'est lui qui, le premier, avait pris le chemin de la Cité Sainte en janvier 1099 ; lors de la conquête de la Ville, il s'était emparé de la Tour de David qu'il n'entendait pas abandonner sans garanties ; le second, duc de Basse-Lorraine et féal

3 — Voit R. Grousset, *Histoire des croisades et du royaume Franc de Jérusalem*, Paris, 1934, I, 166-168, et Steven Runciman, *Histoire des croisades*, trad. D. -A. Canal, Paris, 1998, I, 329-34.

de l'empereur d'Allemagne, était le personnage du rang le plus élevé ; il était connu comme très pieux, et avait sans doute le soutien de Robert de Flandre et de Robert de Normandie. La couronne fut d'abord proposée à Raymond, qui la refusa, à la fois parce qu'il n'était pas soutenu par ses propres troupes et doutait de pouvoir disposer dans ces conditions d'une autorité suffisante, mais aussi parce qu'il souhaitait probablement rendre toute élection impossible ; Godefroi, sollicité ensuite, refusa d'abord, puis accepta le titre d'avoué – défenseur – du Saint Sépulcre, *Advocatus sancti Sepulcri*.

Les chroniques soulignent, d'une manière ou d'une autre, la signification religieuse de l'événement. Les *Gesta* anonymes signalent sobrement l'événement :

Octavo autem die quo civitas fuit capta, elegerunt ducem Godefridum principem civitatis, qui debellaret paganos et custodiret christianos⁴.

mais elles ont préalablement évoqué l'atmosphère de prière qui a précédé l'élection et la signification religieuse qui lui est accordée :

Tunc nostri tenuerunt consilium ut unusquisque faceret elemosinas cum orationibus, quatinus sibi Deus eligeret quem vellet regnare super alios et regere civitatem⁵.

A coup sûr, le personnage ainsi choisi sera l'élu de Dieu. D'autres chroniqueurs traduisent cet aspect religieux par une sorte de présentation au Sépulcre qui suit l'événement. Ainsi Raymond d'Aguilers :

Elegerunt ducem, et obtulerunt eum ad Sepulcrum Domini⁶,

ou Guillaume de Tyr, qui insiste en même temps sur la longueur des délibérations :

Tandemque consonantes adinvicem post multas deliberationum partes, dominum ducem unanimiter eligunt, electumque

4 — Ed. L. Bréhier, *Histoire anonyme de la première croisade*, Paris, 1924, § 39, pp. 206-208. « Le huitième jour après la prise de la ville, on élut le duc Godefroi prince de la cité, afin de combattre les païens et de défendre les chrétiens »

5 — *Op. cit.*, 39, p. 206 ; « Alors, les nôtres décidèrent en conseil que chacun ferait des aumônes et des prières, afin que Dieu élût celui qu'il voudrait pour régner sur les autres et gouverner la cité ».

6 — Ed. J. et L. Hill, Paris, 1969, p. 152 « Ils élurent le duc et le présentèrent ensuite au Sépulcre du Seigneur »

Sepulcro Domini cum hymnis et canticis, devotissimi obtulerunt⁷.

La chanson met en scène le caractère sacré de la désignation. L'assemblée électorale a lieu devant « le saint temple » (5002), et elle est présidée par l'évêque de Mautran, revêtu des habits sacerdotaux et portant la sainte Lance (5012-15). Le suffrage se porte immédiatement sur Godefroi :

Dont s'escria li pules tot a une hüee
 « Al bon duc de Bullon soit la cités donee,
 S'il le velt recevoir et il bien li agreee,
 Puis sera de fin or sa teste coronee » (5022-25).

Mais le duc refuse ; dans une attitude d'humilité qui correspond parfaitement à ce que nous disent de lui les chroniques, il déclare ne pouvoir accepter cet honneur avant que la proposition ait été faite aux autres :

« Ja ne prendrai sor moi avant els tel posnee,
 Quant encore ne l'a nesuns d'els refusee.
 Jo voel qu'ele soit ains as autres presentee » (5035-37).

Sont donc sollicités Robert le Frison, comte de Flandre, Robert de Normandie, Bohémond, Huon le Maine, frère du roi de France, dont on sait qu'en réalité il n'est pas présent à Jérusalem ; tous refusent les uns après les autres.

Devant cet échec, amèrement reproché aux barons par l'évêque de Mautran :

« A ! Dex ! segnor baron, con faites foiblement ! » (5186),

il ne reste plus qu'à implorer Dieu, en veillant, en jeûnant et en adoptant la tenue des pénitents :

Onques n'i ot celui par grant devosion
 N'eüst hauberc u haire – et ost le siglaton –
 U le lange u le sac par grant affliction (5198-5200).

Le soir venu, les barons entrent dans le Temple, un cierge éteint à la main : sera choisi comme roi, a dit l'évêque de Mautran, le seigneur dont le cierge aura été allumé par l'intervention divine. A minuit, un éclair embrase le cierge de Godefroi

7 — Ed. R. B. C. Huygens, Turnhout 1986, I, p. 423 « Tombant enfin d'accord après de nombreuses délibérations, ils élisent à l'unanimité le seigneur duc, et après l'avoir élu le présentent avec la plus grande piété, au milieu des hymnes et des cantiques, au Sépulcre du Seigneur. »

Qui Dex voloit doner le roïame et l'onor
De terre de Surie, por tenir en valor (5259-60).

Ce mode de désignation, inspiré par la tradition liturgique hiérosolomytaine selon laquelle, lors de la vigile pascalle, les lampes du saint Sépulcre sont miraculeusement allumées⁸, affirme l'élection divine de Godefroi ; mais les propos tenus par le duc révèlent aussi la valeur sacrificielle de cette désignation. Godefroi considère qu'il est destiné à mourir en raison de la fonction qui lui échoit ; il accepte cette destinée, qui l'unit au Christ :

« Voir ço puis jo vouloir, quant Jhesus si le gree,
Que perdray el liu vie u sa cars fu navree » (5276-77).

Enfin le souci d'humilité, que les chroniques attachent à la fonction de défenseur du Saint Sépulcre, est exprimé ici par le refus de Godefroi de porter une couronne d'or ; il ne veut qu'une couronne d'épines, prise à l'Ort Saint Abrahan (5318-19)⁹, et c'est le plus pauvre de ses chevaliers – mais aussi l'un des plus prestigieux –, le roi des Tafurs, qui le couronne. Ainsi Godefroi, qui n'est le vassal de personne

« Fors seulement de Diu qui service faisons » (5340)

apparaît-il comme un roi situé dans une immédiate proximité avec la divinité, puisqu'il est, de manière miraculeuse, désigné par Lui, affecté à la garde de la cité qui a vu vivre et mourir le Christ, et destiné à mourir en ce lieu même.

Dans la suite de la *Chanson de Jérusalem*, le roi Godefroi – c'est ainsi que le texte le désigne de façon constante, et non comme avoué du Sépulcre¹⁰ – apparaît comme le protecteur de ses hommes, favorisé lui-même par l'aide divine. Lors de la *razzia*

8 — Voir notre article « La Chanson de Jérusalem et ses caractéristiques épiques », à paraître dans les Actes du Congrès Rencesvals de Naples, 1997.

9 — Guillaume de Tyr, faisant l'éloge de Godefroi, écrit pour sa part : « Promotus autem, humilitatis causa corona aurea, regum more, in sancta civitate noluit insigniri, ea contentus et illi reverentiam exhibens, quam humani generis Reparator in eodem loco usque ad crucis patibulum pro nostra salute spineam deportavit » (Après son élection, il refusa de porter dans la cité sainte la couronne d'or qui est l'insigne des rois, préférant et honorant la couronne d'épines que le Restaurateur du genre humain porta en ce lieu jusqu'au gibet de la croix) » (*éd. cit.*, 9, 9, I, p. 431).

10 — Après avoir signalé l'humilité de Godefroi, Guillaume de Tyr insiste vigoureusement sur le fait que sa qualité royale n'en est nullement diminuée : « Nobis autem non solum rex, sed regum optimus, lumen et speculum videtur aliorum » (Pour nous, il apparaît non seulement comme un roi, mais comme le meilleur des rois, lumière et miroir pour les autres souverains), *éd. cit.*, *ibid.*

menée par les Sarrasins sous les murs de Jérusalem, il exhorte ses frères à la vaillance :

« On dist que de l'ost Deu estiemes mius vaillant.
Ne dotés pas le mort mais alés le querant » (5904-5)

et bénéficie de l'aide de saint Georges et des autres saints guerriers ; Georges l'encourage en ces termes :

« Se vos estes preudom, ja le nos mosterrés ! » (5984).

On peut considérer que ces différentes caractéristiques – piété et conception sacrificielle de son rôle, courage et force physique exceptionnels, enfin interventions divines en sa faveur – accompagnent le personnage tout au long du poème. Ainsi, devant le spectacle de l'immense armée du soudant venu assiéger Jérusalem, le roi implore Dieu de ne pas laisser le démon être honoré dans Sa ville ; si jamais ce malheur devait arriver,

« Que tot premierement i soit mes ciés colpés » (6727).

En toute circonstance, il est le défenseur de la terre divine qui lui a été confiée, et qu'il doit accroître : il veut conquérir la Perse et, à la Mecque, s'emparer des candélabres qui brûlent devant Mahomet et les disposera devant le Sépulcre (7275-79). Il venge toute insulte adressée à Dieu et punit Marbrin qui a « Jhesu blasmé » (7376) ; la violence extraordinaire du coup qui fend en deux le païen atteste le soutien divin dont il bénéficie en cette circonstance :

Çou fu molt grans miracle que Dex i a mostré (7418).

Plus tard, à l'issue l'engagement au cours duquel Pierre l'Ermite est capturé, le roi a tant frappé de l'épée qu'il ne peut l'ôter de son poing, tellement il est enflé ; il convient de faire chauffer de l'eau :

Tant fu li mains le roi et ses poins caldumés
Que a molt grande paine li est li brans ostés (6989-90) ;

enfin c'est le roi qui porte le premier coup lors de la bataille générale, coup victorieux bien sûr (8386).

Avant le début de la bataille de Rames, une nouvelle confirmation de la faveur divine est apportée, qui reprend le miracle présidant à l'élection du roi. Celui-ci, qui croit tout secours impossible, décide une sortie, même si celle-ci doit être fatale :

« Cil qui por Deu morra ert molt bons eürés,
El ciel avoec les angeles ert ses ciés coronés » (7612-13).

Une veillée a lieu au Sepulcre, au cours de laquelle Godefroi prononce solennellement la prière du plus grand péril (7665-7734) ; aussitôt, le miracle du cierge se renouvelle ; une colombe allume le cierge du roi puis celui de tous les assistants (7743-44) et apporte à Godefroi un message d'origine divine, annonçant l'arrivée du secours :

« Nostre Sire vos mande que s'os est retornee ! » (7750).

Godefroi, roi de droit divin, se conforme pourtant aux usages féodaux ; il demande conseil aux siens, comme lorsque les Sarrasins lui proposent d'échanger ses prisonniers contre Raymond de Toulouse : il agit de manière conforme aux suggestions de Pierre l'Ermite (6365-69).

Ainsi le roi, au début des épopées de croisade, obéit à une triple postulation : il est l' élu de Dieu, défend Jérusalem contre tous ceux qui pourraient porter tort à la ville sainte et est promis à cause de cela à la mort. Qu'en sera-t-il à mesure que l'on s'écarte de l'acte fondateur de la désignation divine ? Nous allons voir que si la première condition n'est plus jamais représentée, la seconde et la troisième peuvent encore apparaître, mais de manière inégale et avec des différences par rapport à *Jérusalem* ; par ailleurs des éléments romanesques ne vont pas manquer d'intervenir.

Même si Godefroi n'a pas toujours un rôle éminent lors de la bataille de Rames, il reste dans la continuation courte le chef de « l'ost Nostre Seignour » (139)¹¹, et c'est lui qui décide de prendre Acre, afin d'être à l'abri de toutes les attaques sarrasines :

« Se je tenoie ore Acre en me subjection,
Jamais ne douteroie Sarrasin.i. bouton » (11-12)¹² ;

La signification religieuse de la lutte est également signifiée par le geste des Francs lorsqu'il arrivent en vue de la ville : ils se mettent à genoux et prient pour qu'Acre leur soit livrée (31-33). Godefroi commande l'assaut donné à la ville (1777-94), et

11 — Il dirige le « pule Damedeu » (267) lancé à la poursuite des Sarrasins après le premier combat devant Acre.

12 — Version semblable dans la continuation longue, vv. 215-221.

lorsque de nombreux croisés reviennent en France, il fait envoyer des reliques de la vraie croix à sa mère (2085-86)¹³. Il s'engage ensuite – autre action pieuse – dans une expédition contre le sultan du Caire, afin de conquérir les candélabres

.. que la Vierge Marie
Apporterent li angle lues que fu acoucie
Tout droit en Belleem.. (2134-36) ;

c'est au cours de cette expédition qu'il trouve la mort, empoisonné par le patriarche Eracle. Son âme est colloquée parmi les martyrs :

Et Dix od les martirs l'a es cix courounee (2707),

et son corps inhumé devant le Sépulcre (2783-85), dans une proximité significative avec le Christ.

Ainsi Godefroi, même s'il n'est pas mort au combat, a la fin d'un martyr, comme il l'avait prévu. Quelques éléments romanesques, très brièvement esquissés ici, « humanisent » toutefois le portrait du premier souverain de Jérusalem. Lorsque Corbaran d'Oliferne, le prestigieux converti, vante devant lui la beauté de sa sœur Matrone, le cœur du roi s'enflamme :

Amours d'un dart trencant droit au cuer le feri ;
Pour l'amour le roïne aluma et rougi (1248-49).

Mais l'affaire est rondement menée, et les chrétiens de Jérusalem saluent dans ce mariage une garantie apportée à la sécurité du pays :

« Donnés que il ait oir de se car engenree,
S'en sera a tous jours la tere mix garde ! » (1880-81)¹⁴

Dans la continuation longue (C), le poète ajoute des détails qui dramatisent l'action du héros dans son rôle de défenseur de la foi, par exemple le coup de fléau d'armes qu'il reçoit de la main de Dodekin lors de l'escalade des murs d'Acre, coup qui l'envoie au fond des fossés sans qu'il soit sérieusement blessé :

Ce fu miracle grant que Dyex y a mostré (727).

13 — Dans C, il s'agit aussi du précieux sang du Christ (4229-30).

14 — La dame, appelée Matrone, encourage le roi lorsqu'il combat devant Acre : « Quant il fu a cheval, a son col pent l'escu, / Congié prent a s'amie et li douna salu » (1571-72).

Les circonstances du mariage de Godefroi et de la sœur de Corbarant, qui s'appelle ici Florie, sont beaucoup plus développées. Le continuateur ne résiste pas à l'envie de donner de la dame un portrait conforme au canon romanesque :

Menton avoit voutilz, petit furent si dent,
Drüet et bien asiz et blanc com fin ardent ;
Color fresche et vermelle, s'esgarde simplement,
Eus vairs et vocatiz, amorex durement (5818-21) ;

il propose aussi une scène amusante en faisant répondre par Godefroi, à qui Corbarant a confié sa sœur pour qu'il la marie :

« Or la marierai, ja mar en douterez
A l'omme de cest mont don je fui plus privez :
C'iert a mon cor meïsmes, ainz ne sui mariez (5880-82).

En revanche le stratagème des abeilles, qui dans la continuation courte résulte seulement de la subtilité d'un compagnon du roi, est ici associé à l'intervention divine en faveur de Godefroi : l'évêque d'Oliferne entend en songe une voix

« Jhesus la m'envoia tot droit de paradiz » (6664)

qui lui révèle la seule manière de prendre la Tour Maudite d'Acre.

La mort de Godefroi donne lieu à d'abondants développements. Elle est annoncée par un songe de mauvais augure qui advient à Baudouin, frère du roi (7389-7426), et qui concerne aussi bien Bohémond que Godefroi ; le songe est interprété par l'évêque d'Oliferne, qui discerne parfaitement la captivité de Bohémond et l'empoisonnement du roi par un proche (7439-80) ; comme il se doit, Godefroi décide de ne tenir aucun compte de l'avertissement. Tancredi est averti par Eracle de son projet, mais un serment imprudent lui ferme tout d'abord la bouche, après quoi il est trop tard lorsqu'il envoie un message à Eracle lui interdisant de perpétrer son crime (8140-41). Par ailleurs le poison est à retardement, de sorte que le traître, qui s'est rendu à Damas pour accomplir son forfait, a le temps de revenir à Acre sans être soupçonné, tandis que le roi fait un nouveau songe prémonitoire (8258-77) avant de ressentir les premières atteintes du mal.

Godefroi convoque autour de lui ses barons, leur fait de pieuses recommandations dans lesquelles il distingue tout particulièrement Hue Dodequin (8708-49) et désigne son frère

Baudouin pour lui succéder (8795-8804). Dans une scène comparable aux regrets sur la mort d'Alexandre¹⁵, les chevaliers se lamentent tour à tour sur la mort du héros (Huon, 8773-93 ; Corbarant, 8824-36 ; Rotol du Perche, 8851-64 ; Fouques de Melan, 9060-70) et promettent la mort à son assassin, en lequel ils reconnaissent désormais Eracle (Raimbaut Creton, 8864-71 ; Richard de Caumont, 8872-79 ; Raimond de Saint Gilles, 8893-901).

Quand Baudouin apprend la nouvelle de la mort de son frère, il se lamente à son tour et regrette la disparition de celui qui aurait assuré le triomphe de la foi chrétienne :

« Se il eüst vescu. iiiii. anz en.I. randon,
Toz cex qui Dieu ne croient ne sa surexion
Eüst fait baptizier, vosissent il ou non,
Et mis trestout le regne en sa subjection » (9241-44).

Le second roi de Jérusalem, Baudouin, frère de Godefroi, est d'abord un roi combattant ; dans les deux continuations, il ne peut prendre possession de son fief qu'après de dures batailles, menées contre les païens dans *c*, contre les traîtres suscités par Eracle dans *C*. Le combat est plus violent et prolongé dans *c* ; Baudouin y est blessé et ne doit son salut qu'à l'arrivée de Raymond de Saint Gilles (3422-3467). Le couronnement est célébré par l'archevêque de Tyr dans le Temple :

Devant le maistre autel, ce saciés vous de fi,
Iluec a Bauduïn sacré et beneï,
Et de couroune a or l'a esraument saisi (3660-62),

puis le roi reçoit l'hommage de ses barons, à l'exception de Bohémond, qui se trouve alors prisonnier (3680-85). Dans *C*, la cérémonie du couronnement n'a lieu qu'après les péripéties qui mènent à la défaite et au supplice du patriarche. Elle comprend d'abord l'hommage des barons (12289-92) ; la messe du couronnement a lieu dans un *mostier*, sans autre précision (12294), où trois barons, Corbaran, Huon Dodequin et Harpin de Bourges lui remettent l'insigne royal :

Entr'aus. III. ont saisie la coroune d'or fin ;
Sor le chief l'ont assise au bon roi Bauduïn (12309-10).

15 — Voir la branche IV du *Roman d'Alexandre* de Paris, éd. L. Harf, Paris, 1994, vv. 645-1421. Le poète invite lui-même à cette comparaison, puisqu'il écrit : « Puis le tanz Alixandre qui maint biax dons donna, / Ne vit on por.I. prince tel duel coum il i a » (9075-76)

Le nouveau roi est ensuite conduit au Sépulcre, où chacun prie Dieu de donner à Baudouin la victoire contre « la gent Apolin » (12318).

La suite des deux continuations, en ce qui concerne Baudouin, est assez différente, puisque la première termine après mille vers environ la carrière du frère de Godefroi (5145), alors que *C* consacre encore huit mille vers aux aventures du roi, dont la mort est annoncée au v. 20659.

La continuation courte s'intéresse essentiellement à une nouvelle et terrible bataille pour la défense de Jérusalem, assiégée par Soudan, et au récit de la capture de Baudouin, confondu avec Baudouin II du Bourg¹⁶, par le Sarrasin Blugadas. Pour se libérer, le roi doit réunir une rançon et laisser aux mains de son geôlier l'une de ses filles. Reprenant la légende rapportée par la *Chronique d'Ernoult*¹⁷, *c* raconte que Blugadas, reniant sa parole, viole Béatrix, la jeune fille (5054-56) : une fois libérée, celle-ci refuse qu'on lui cherche un époux et se retire à l'Hôpital d'Acre (5103). Ce serait la douleur éprouvée par Baudouin en raison du malheur de sa fille qui aurait précipité la mort du roi :

Li bons rois Bauduïns au corage hardi
Pour l'amour Beatris ot si le cuer mari
Que lues qu'il vint en Acre, li rois amaladi (5133-35).

L'accueil qui est réservé à son âme est celui qui récompense les loyaux serviteurs de Dieu :

Li angle l'en porterent ens el ciel beneï
Pour ce k'a Diu servir si grant paine sofri (5144-45).

Avec *C*, Baudouin participe à des combats innombrables à Damas, Ascalon, Siglaïe et Rochebrune ; le romanesque, présent dans des péripéties si nombreuses, prend aussi la forme de l'amour, puisque Margalie, fille du Soudan, s'éprend du roi Baudouin, veuf de sa première épouse ; elle le mande auprès d'elle pour une entrevue galante (16978-17143), puis lui indique le moyen de pénétrer dans la ville par les souterrains (17881-90), enfin elle épouse le roi (19048-52).

16 — Capturé en 1123 par Balak et emprisonné à Kharpût puis à Alep, le troisième roi de Jérusalem retrouve la liberté en 1124 (R. Grousset, *op. cit.*, I, 587-637).

17 — Voir l'édition de Mas Latrie, SHF, 1871, p. 5 : « Aveuc les ostages ot une des filles le roy Bauduin. Quant il pot se racata ses ostages ; dont il avint que sa fille qui en ostages estoit, que Sarrasin le violerent. Quant elle fut venue, si le vot ses peres marier. Et elle dist qu'ele n'aroit jamais baron, ains vorroit estre nonne. Et li rois estora adonc une abéie et donna rentes en Bétanie, la u Jhesu Cris resuscita Lazaron de mort a vie ».

C montre encore le roi soucieux de la paix entre ses vassaux, qui réconcilie Richard de Chaumont, frère du *chétif* tué malencontreusement par Corbaran et ce dernier, puis annonce sa mort prochaine, dont un songe redoutable lui a donné la vision (20545-552). La mort du roi est accompagnée par les prières de l'église :

Li vesque et li abbé, cascun haut verseilla
 La sainte letanie ou molt de biaux mos a ;
 Le *Veni creator* dist cil qui apris l'a,
 Ce est .I. oroison que Jhesucrist ama (20670-73).

Un bouleversement cosmique accompagne ce décès, fait de tempête, de tonnerre et d'éclairs ; il ne s'agit pourtant pas, comme dans le *Roland*, de déplorer la mort du héros, mais d'annoncer la lutte contre Saladin, qui va bientôt commencer (20676-81).

La présentation de la disparition du roi est donc bien différente dans les deux textes ; douleur pour un malheur privé dans *c*, maladie dans *C* ; mais les deux textes s'accordent sur les périls encourus en Terre Sainte par le souverain.

Selon *c*, le troisième roi de Jérusalem est Amauri – et non Baudouin II – ; il ne règne que trois ans, et le continuateur, qui ne lui consacre que quelques vers, paraît ne pas en penser grand bien, car ce n'est pas un roi combattant :

Ainc puis que il fu rois, n'ot il le cief armé (5197) ;

avec *C*, on passe tout de suite à Baudouin de Sebourg, qui représente Baudouin II du Bourg ; ce roi disparaîtra après la prise d'Ascalon, sans que des explications soient données sur les raisons de sa mort (25385).

Après le furtif Amauri, *c* nous parle aussi de Baudouin de Sebourg (5225-5862), dont la mort est attribuée à la maladie. Dans la continuation courte, Baudouin est un personnage chevaleresque, qui arrive en Terre Sainte en plein combat, se met au service de la veuve de Baudouin le feu roi, défend Jérusalem et porte secours à Raymond de Saint Gilles – qui mourra des suites de ses blessures – épouse Yde et devient le protecteur de Baudouin, le roi lépreux, fils du roi défunt. La « période » Baudouin de Sebourg est surtout consacrée à l'annonce de la maladie et des exploits de l'enfant, annoncés par la valeur qu'il

manifeste dans sa jeunesse (5618-40), et à l'ascension de Saladin, qui a pour objectif la prise de Jérusalem (5786-87).

Les cinq mille vers consacrés par *C* au règne de Baudouin du Bourg présentent l'histoire d'un premier Saladin, personnage déplorable et du reste renégat, qui est tué par le roi (23225), et introduit Renaud du Crac – inspiré par Renaud de Châtillon – qui déjà accomplit de nombreux exploits. Une péripétie, mieux située à propos de Baudouin II que de Baudouin I, comme l'avait fait *c*, raconte la capture du roi à Ascalon de la main de l'amusant de Cordres. Suit l'histoire de la fille laissée en otage, ici pour pallier le fait que Baudouin ne peut réunir de subsides :

Por l'or et por l'argent que li rois n'avoit mie
A donné en ostage vers la gent païenie
Sa fille la moienne qui molt ot cortoise (23780-82).

Lorsque la rançon est réunie, la fille est libérée sans avoir subi aucun mal ; elle refusera pourtant le mariage, et, de manière très proche de la *Chronique d'Ernoul*, Baudouin

Tout droit en Betenie une abie estora,
Sa fille en fu abesse tant comme ele dura (23923-24).

Baudouin apparaît donc dans *C* comme un grand preneur de villes (Damas, Ascalon), qui exalte ainsi la loi chrétienne ; mais pointe aussi, durant son règne, la menace d'un second Saladin (25192), fils du roi d'Afrique.

Le dernier souverain dont la continuation courte célèbre la mémoire est Baudouin le jeune lépreux, qu'inspire le personnage de Baudouin IV (1173-1185). Tout de suite, le jeune homme apparaît comme un héros épique d'enfances :

Chevaliers ert novviaux, ce dist l'autorités,
Mais oncore n'estoit li enfes corounés (6106-107) ;

il implore l'aide divine et se situe dans la lignée des défenseurs de la chrétienté :

« Sire Dix, »dist li enfes, « de vo pules pensés,
Et me dounés poissance, se vous le coumandés,
K'a mon tans ne dekaie sainte crestientés » (6113-14),

et combat si vaillamment que les païens redoutent de le voir vivre longtemps :

« Se il vit longement, grant est se poestés ;
Ne garra ja vers lui ne rois ne amirés » (6127-28)

Il est sage pourtant, et lorsque les Sarrasins demandent une trêve, il l'accorde sur le conseil de ses barons (6235-41). Le texte souligne également son indifférence à la maladie :

Les orelles, le nés et le levre ot pourie
 Que li dent li paroient de le meselerie.
 Mais tant estoit amés pour se grant courtoisie,
 Ainc tere n'en perdi, honour ne segnourie (6371-74).

C'est un roi en tout exemplaire, comparé à Alexandre (6700-6701), soutien des orphelins, à la fois épris de justice et dévoué à l'église :

Capeles et eglises volentiers estora.
 Les mauvaises coustumes de son païs osta
 Et les bounes coustumes volentiers aleva (6707-9).

Sa disparition cause l'inquiétude des barons, qui s'attendent à la reprise imminente de la guerre avec Saladin et fortifient leurs châteaux.

C, après Baudouin II, fait état d'une généalogie relativement conforme à l'histoire : Fouques d'Anjou prend la couronne pour trois ans (25404), alors que ce roi règne de 1131 à 1144 ; Baudouin, son fils aîné, lui succède (Baudouin III, 1144-1162), qui est censé, selon la continuation, avoir régné peu de temps (25406), puis vient Amauri son frère (1162-73), sur les aventures duquel se termine la continuation.

Le poète accommode ici à ses perspectives propres (conter les débuts du grand Saladin et sa lutte contre l'amulaine) les souvenirs des campagnes d'Amauri I^{er} en Egypte¹⁸. Le roi est appelé au secours par l'amulaine et se rend au Caire ; sa venue fait lever le siège d'Alexandrie, mais il doit, aidé du comte de Flandre, affronter Saladin dans une terrible bataille. Le païen, contre lequel le roi a jouté, prend la fuite. On notera que le poète souligne la loyauté d'Amauri, qui ne veut pas s'emparer des terres qu'il a reconquises pour l'amulaine :

Ce seroit traïzon de ce que couvança.
 L'arcevesques a dit que il l'en asaura,
 Mais li rois dît et jure ja ne s'en melera,
 Ne ja a son vivant traïtes ne sera (26822-26825).

Le texte conservé ne nous permet pas de connaître le sort ultérieur d'Amauri, et la dernière laisse évoque rapidement les

18 — Voir J. Richard, *Histoire des croisades*, Paris, 1996, pp. 194-201.

exploits de Baudouins li mesiaus (27373) et sa victoire sur Saladin.

Nous avons parlé plus haut, à propos de la conception du souverain dans les épopées de croisade, d'une triple postulation : désignation divine du roi, défense de Jérusalem contre tous ceux qui voudraient lui porter tort, caractère inévitable de la mort du roi dans l'accomplissement de ces tâches.

La première postulation s'atténue au fil des successions. Seul Godefroi est véritablement désigné par motion divine, et ce choix est confirmé au moment de la terrible bataille de Rames. Par la suite, le caractère divin du souverain n'apparaît guère que dans le lieu sacré de son inhumation, le Sépulcre. A propos de Baudouin I^{er}, par exemple, *c* dit qu'il est inhumé

Lés Godefroi son frere au gent cors escevi
Assés pres du Sepucre ou Jesus surrexi (5171-72)¹⁹.

Pourtant, tous les rois de Jérusalem ne sont pas inhumés de la sorte ; outre les personnages présentés fugitivement, Baudouin II, selon *c*, est inhumé à l'Hôpital d'Acre (5866), et dans un lieu non précisé selon *C* (20708-9). Nous manquons également d'informations dans *c* pour Baudouin le Lépreux (6714) ou pour Baudouin II dans *C* (25385).

Le lieu du couronnement royal est une autre manifestation du caractère sacré du roi. Dans *c*, le couronnement de Baudouin I^{er} est célébré dans le Temple (3656-64), tandis que *C* le fait conduire au Sépulcre après la cérémonie (12314-15) ; le roi tient ensuite pendant huit jours sa cour au Temple de Salomon (12321)²⁰. Selon *c*, Baudouin le Lépreux est couronné solennellement (en présence du grand Saladin) dans le Temple (6309-17).

La troisième postulation, celle de la mort provoquée par la fonction royale elle-même, disparaît pratiquement avec Godefroi, mort par trahison, parce qu'il a envoyé en France des reliques ardemment convoitées par le patriarche Eracles. Peut-être peut-on voir dans la solennité du récit de la mort de

19 — Guillaume de Tyr, de son côté, rappelle, à propos des funérailles de Godefroi, ce privilège des rois de Jérusalem : « Sepultus est vero in ecclesia Dominici Sepulcri sub loco Calvarie, ubi passus est Dominus, ubi et successoribus ejus usque in presentem diem pro sepultura deputatus est locus » (Il fut inhumé dans l'église du Sépulcre du Seigneur sous le Calvaire, à l'endroit où souffrit le Seigneur, lieu voué jusqu'à aujourd'hui à la sépulture de ses successeurs), *éd. cit.*, I, p. 450).

20 — Mais il n'est pas question dans *c* du couronnement de Baudouin II, pas d'indication non plus dans *C* (20692) ; rien ne nous est dit, dans *C*, sur le couronnement d'Amauri, dernier roi sur lequel la chanson nous renseigne véritablement (25423-28).

Baudouin, dans *C*, le souvenir d'une telle conception : la mort du roi est une perte considérable pour la chrétienté et prélude aux souffrances que le royaume éprouvera du fait de Saladin.

Reste donc la seconde postulation, qui demeure effectivement la caractéristique essentielle du roi de Jérusalem : défenseur de la ville sainte, il est destiné à accroître la surface des terres gouvernées par les chrétiens. Il est donc un roi combattant, et ses vertus rejoignent celles du guerrier épique. Baudouin I^{er}, on l'a vu, combat avant même de pouvoir prendre possession de son fief ; il connaît la captivité (Baudouin du Bourg dans *C*) et souffre dans la chair de sa chair (sa fille, qu'il doit laisser en otage et qui, dans *c*, est violée par un païen). Baudouin du Bourg est, lui aussi, un combattant hardi, qui, dans *C*, multiplie les prises de villes. Les deux derniers rois mis en scène, Baudouin IV dans *c*, Amauri dans *C*, sont exemplaires à cet égard, mais à des titres divers.

Tous deux ont en commun le fait d'affronter Saladin ; mais *C* privilégie, à propos d'Amauri, la prudence qui lui fait chercher une alliance sarrasine contre le terrible Saladin, tandis que *c* montre en Baudouin IV un héros d'enfances, prêt à mourir avant même d'être couronné afin de combattre l'ennemi et méprisant sa maladie, qui n'entrave en rien la valeur du héros.

Le caractère féodal du roi de Jérusalem est moins accusé ; *C* montre toutefois en Baudouin I^{er} un souverain soucieux de faire la paix entre ses vassaux : il réconcilie entre eux les chrétiens désunis et donne de nombreux fiefs aux chefs chrétiens : ainsi Abilant se voit confier Siglaïe, le roi des Tafurs Rochebrune et Pierre l'Ermite Ascalon (19700-706). Cette répartition rejoint le souci de christianisation et de défense du pays. De son côté *c*, on l'a vu, insiste sur les qualités de bon souverain de Baudouin IV le lépreux :

Les orfenes fist nourrir et maintint et aida
Et les veves aussi volentiers conforta (6705-706).

L'originalité du roi dans le premier cycle de la croisade tient donc au fait qu'il est lié à la défense d'une terre ne ressemblant à aucune autre, puisqu'elle est celle de l'Incarnation divine ; son caractère sacré ne s'exténuera donc pas complètement – on le retrouve, alors qu'on le pensait disparu, à propos de Baudouin le Lépreux dans *c* ou de Baudouin I^{er} dans *C*. Par ailleurs le poète est lui-même, serait-ce dans une modeste mesure, lié à une histoire qui, pour ancienne qu'elle soit au moment où s'écrivent les continuations, est encore consultable dans les chroniques : les libertés prises avec la réalité historique ne font pas disparaître les

grandes lignes de la succession des rois de Jérusalem. On notera enfin que, dans les deux continuations, l'histoire s'arrête avant la prise de la ville par Saladin, comme si 1187 n'avait jamais existé, ou plutôt comme s'il s'agissait d'une date dont tous les rois de Jérusalem ont tenté de conjurer la venue, transmettant ainsi au poète épique un devoir de silence.

François SUARD